

Conservatoire National des Arts et Métiers
Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle
INETOP
Département TOF : Travail, Orientation, Formation

Certificat de spécialisation :
***Bilan de compétences et bilans de
carrière***

Promotion 2018 – 2019

Code diplôme : CS69

Renseignements administratifs :
scolarite.centreparis@cnam.fr

*Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h00
41, rue Gay Lussac – 75005 PARIS
Téléphone : 01 44 10 78 39*

Responsable pédagogique : Monique – Geneviève GARNIER
monique.garnier@cnam.fr

Contacts

Responsable de la formation : Monique Geneviève Garnier
CNAM/INETOP
41, rue Gay-Lussac, 75005 Paris.
Bureau 35 Ter, 2^e étage
Tél : 01 44 10 78 96. e-mail : monique.garnier@lecnam.net

Gestionnaire Administratif et Pédagogique : Jean – Henri Randrianarahana
CNAM/INETOP
41, rue Gay-Lussac, 75005 PARIS
Bureau 17, 1^{er} étage
Tél : 01.44.10.79 28. e-mail : jean-henri.randrianarahana@lecnam.net

Les lieux ressources de l'INETOP

Le Service Commun de la Documentation (SCD) du CNAM regroupe les bibliothèques du CNAM.

La bibliothèque du site Gay-Lussac offre une documentation scientifique spécialisée dans les domaines de l'orientation scolaire et professionnelle, la psychologie du travail, la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, l'ergonomie et les métiers de la formation.

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h30 - 18h

Jeudi : 14 - 18h.

Fermée durant les périodes de fermeture du CNAM

L'équipe de formateurs du SCD propose un ensemble de formations qui peuvent s'organiser en journée, en soirée, à la carte ou en groupes

- Méthodologie de la recherche documentaire
- Panorama des ressources électroniques
- Step/Star : le circuit de la thèse
- Comprendre et rédiger une référence bibliographique
- Apprendre à utiliser un logiciel de référence bibliographique (Zotero)

Contact :

Site internet des bibliothèques du CNAM :

<http://bibliotheque.cnam.fr/>

Pour s'inscrire à une formation :

bib.formation@cnam.fr

LE CENTRE DE RESSOURCES EN ORIENTATION THIERRY BOY

Les besoins de la formation et de la recherche nous ont conduits à développer un Centre de Ressources en orientation au sein de l'INETOP. Son objectif est de fournir des informations et des conseils sur l'utilisation des outils et méthodes dans le champ de l'orientation.

Le centre de ressources conserve des documents de trois types :

- 1) Des instruments psychométriques (plus d'un millier de tests et questionnaires),
- 2) Des méthodes "d'éducation à l'orientation",
- 3) Des logiciels pour l'évaluation psychologique, l'information et l'aide à la prise de décision.

Chaque outil a été l'objet d'une analyse approfondie et est décrit sur une fiche.

Le Centre est ouvert aux étudiants, aux formateurs-chercheurs et aux praticiens en psychologie de l'orientation.

Les mardi de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 17h30, jeudi de 15h00 à 18h00 et sur Rendez-vous.

Fermé durant les vacances scolaires.

Contact : inetop.testo@cnam.fr Tel : 01 44 10 78 52

Responsable : Laurence Thiénot

LA DOCUMENTATION A VISEE PEDAGOGIQUE

Son objectif est de mettre à disposition des stagiaires les supports documentaires existants en C.I.O.

Le centre est ouvert aux stagiaires sur rendez-vous et se trouve en salle 31, 2^{ème} étage.

Responsable : Van PATILLON bureau 2.28b 01 44 10 78 91 thi-van.patillon@cnam.fr

LA SALLE INFORMATIQUE

La salle informatique 82 (située au 4^{ème} étage) est équipée de dix ordinateurs PC munis des logiciels ad hoc. La clé est à retirer à la loge.

Certificat de Spécialisation : « Bilan de Compétences et bilans de carrière »

Le bilan de compétences est un dispositif d'accompagnement unique en son genre, qui a été conçu initialement pour travailler la question des transitions professionnelles. Son énorme développement au cours de ces quelques trente dernières années (le bilan a vu le jour en 1986) et les évolutions des textes de loi depuis une dizaine d'années, ont engendré une grande variabilité d'application de ce dispositif. Notre certificat de spécialisation est conçu en s'étayant sur les recherches doctorales les plus récentes dans le domaine de l'orientation professionnelle. Cette formation vise à permettre aux professionnels du conseil, de clarifier leur représentation de ce qu'est l'accompagnement en bilan, au plan épistémologique et méthodologique. Il permet d'acquérir une première expertise de sa pratique qui peut être complétée par la suite par une accession aux formations : Master de psychologie de l'Orientation et du Conseil (MR109) ou Master du Conseil en Orientation Bilan et Insertion (MR110).

Modalités de candidature

Public concerné :

Professionnels du conseil et de l'accompagnement
Responsables R.H.
Psychologues
Conseillers en insertion et en orientation de carrière

Pré requis :

Etre titulaire d'un diplôme bac+4. Les professionnels disposant d'une licence et d'une expérience significative (au minimum trois ans) dans le champ du conseil en orientation peuvent être admissibles.

L'accès à la formation est soumis à agrément pédagogique

Les candidats sont invités à présenter leur C.V. accompagné d'une lettre de motivation et de la copie de leurs diplômes.

Le dépôt des dossiers complets (envoi postal et par mail à monique.garnier@lecnam.net) **doit être réalisé** au plus tard le **24 septembre 2018 à l'INETOP**.

Objectifs :

Maîtriser la pratique des différentes formes d'accompagnement en orientation des adultes.

Situer le modèle du bilan de compétences parmi les autres pratiques du conseil. S'approprier la variété des problématiques d'orientation rencontrées par les personnes tout au long de la vie.

Débouchés professionnels du Certificat de Spécialisation :

- Complément d'expertise dédié aux professionnels spécialisés dans le champ du conseil en orientation, travaillant dans divers organismes :
- Premier accueil en orientation professionnelle
- Accompagnement des reconversions professionnelles à l'âge adulte
- Elaboration des parcours de formation destinés à l'individualisation des parcours.
- Gestion des ressources humaines des entreprises : organisation du travail, analyse du travail et amélioration des conditions de travail.

Nombre de participants : 14 places

Tarif d'inscription : 5200 euros (tarif entreprise) 2600 euros (tarif individuel)

Contenu des enseignements :

Le CS6900A comporte 14 ECTS. Ces 14 ECTS se répartissent en 5 modules (voir tableau).

Rappel : 1 ECTS correspond à environ 10h de formation (cours ou TD).

C.S. – Bilan de compétences et bilans de carrière	Enseignant responsable national	Crédits ECTS
USOP1W : Cadre des dispositifs français et européen d'accompagnement en orientation de carrière	N. Prudhomme	2
PRT222 : Démarches d'orientation et pratiques professionnelles	M. Garnier	4
USOP1X : Spécificité de l'accompagnement en fonction des publics	M. Garnier	4
USOP1Y : Méthodologie des principaux modèles d'accompagnement et problématiques de restitution	N. Guénoilé	2
USOP1Z : Accompagnement à l'ère du numérique	N. Guénoilé	2
TOTAL		14 ECTS

Le programme pédagogique détaillé de chaque unité d'enseignement, leur bibliographie et le détail des modalités de leur validation sera précisé par les enseignants de l'équipe pédagogique, lors de la première séance de chaque UE.

Sont indiquées ci – après, par U.E. :

- Les objectifs pédagogiques
- Les capacités et compétences visées
- Le contenu synthétique de la formation
- Le principe de validation **

**** Modalités de validation : l'évaluation est conçue par UE.**

USOP1W : Cadre des dispositifs français et européens d'accompagnement en orientation de carrière (2 ECTS)

Responsable : Nathalie Prudhomme

Objectifs pédagogiques :

1. Développer une vision globale du secteur de l'accompagnement et du conseil en orientation de carrière en France et en Europe
2. Saisir les enjeux économiques et sociaux du conseil en orientation de carrière des adultes ; situer le bilan de compétences dans le cadre de ces enjeux et connaître les conditions de son exercice en France
3. Comprendre la politique européenne en matière d'OTLV et de FTLV et connaître l'ensemble des champs professionnels qu'elle recouvre : accueil, information, orientation, insertion, conseil, accompagnement et formation.
4. Savoir identifier les multiples acteurs de l'orientation et du conseil, leurs missions, leurs spécificités et leurs relations

Capacités et compétences visées :

- a) Répondre aux cahiers des charges des différents financeurs pour obtenir les habilitations ; maîtriser les contraintes administratives de la conduite de bilans financés par les OPACIF.
- b) Construire des relations de confiance avec les financeurs.
- c) Formuler une offre commerciale de bilan de compétences conforme au cadre législatif.
- d) Positionner ses prestations en fonction de son marché (environnement économique, concurrence, public cible...).
- e) Construire une démarche qualité permettant d'obtenir un label qualité.
- f) Développer un réseau professionnel.

Contenu de la formation :

La formation de 20 heures portera sur les thèmes suivants :

- La politique européenne en matière d'orientation scolaire et professionnelle.
- Structuration et organisation du secteur de l'orientation scolaire et professionnelle en France.
- Les principaux dispositifs de financement, de formation, d'orientation et de validation des acquis en France.
- OPACIF, OPCA, FPSPP : missions respectives et spécificités.
- Les réseaux et organisations professionnels dans le champ du conseil en orientation de carrière.

Modalités de validation :

Réalisation d'un dossier individuel ou en binôme

Références :

L'évolution des formes d'emploi : synthèse du rapport, 8 avril 2014. Rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi.

Feuille de route du chantier « Qualité de la formation », 2 février 2016. Copanef.

Circulaire DGEFP n° 2011-26 du 15/11/2011 du Ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Les réformes des marchés du travail en Europe, Tome 1. Rapport général du 5 novembre 2015. Conseil d'orientation pour l'emploi.

B. Gazier. Flexicurité et marchés transitionnels du travail : esquisse d'une réflexion normative. *Travail et emploi*, 2008, 113, pp 117-128.

Priorités 2015-2017. Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles, CNEFOP.

Premier rapport sur la mise en œuvre du Compte personnel de formation et du Conseil en évolution professionnelle, Tomes 1 et 2. Rapport adopté par le CNEFOP à la séance plénière du 12 avril 2016.

www.elgpn.eu

<http://www.cedefop.europa.eu/fr>

<http://iaevg.net/>

<http://www.euroguidance-france.org/>

<http://www.nice-network.eu/>

PRT222 : Démarches d'orientation et pratiques professionnelles (4 ECTS)

Responsable : Monique - Geneviève Garnier

Objectifs pédagogiques :

Situer le bilan de compétences parmi les autres pratiques d'orientation et de conseil. S'approprier les phases du bilan. Poser le cadre épistémologique, éthique et déontologique de la pratique du bilan de compétences. Connaître les grands modèles d'accompagnement utilisés. S'exercer aux méthodologies psychométriques et ADVP. S'initier à la pratique de portfolio : concevoir et réaliser son propre portfolio et savoir accompagner une personne dans l'élaboration d'un portefeuille de compétences. Acquérir une expérience du « discours sur soi » dans le cadre d'un projet personnel ou professionnel. Savoir préconiser, adapter et utiliser, ces démarches aux différents usages sociaux en fonction de ses besoins.

Capacités et compétences visées :

Analyser une demande et contractualiser un accompagnement.

- Analyser ses potentialités :
 - Explorer les intérêts et valeurs activés dans sa relation au travail
- Construire l'analyse de l'expérience à partir de différentes méthodologies (aider la personne à se situer par rapport à son histoire personnelle et professionnelle)
 - Identifier les compétences disponibles et transférables
 - Repérer les composantes de la personnalité à prendre en compte dans un projet professionnel
- Construire un projet :
 - Identifier des pistes professionnelles possibles
 - Amorcer l'élaboration d'un projet réaliste
- Savoir rechercher et utiliser les informations concernant l'évolution des emplois, des secteurs professionnels dans l'environnement socio - économique
 - Elaborer des stratégies d'évolution et / ou de changement professionnel et personnelle
 - Mettre en œuvre un plan d'action (stratégies, contacts à envisager, suite du parcours)

Contenu de la formation :

La formation comprend deux modules répartis en 2x20 heures de cours sur un semestre de formation.

Bilan de compétences (20 heures)

Le dispositif du bilan de compétences aborde les facettes complexes s'associant à la logique de la transition chez les adultes. Il nécessite une approche pluridimensionnelle englobant quatre types de cadrage : épistémologique et théorique, déontologique, juridique et législatif, méthodologique. Nous étudierons la place du conseiller et le traitement de la demande dans la pratique de cette clinique particulière. Nous examinerons le pré - requis de la conduite du bilan. Nous analyserons, à partir d'études de cas, les types de démarches appropriées. La synthèse du bilan ainsi que l'étude des effets de l'accompagnement clôtureront la formation.

Le programme des séances se composera ainsi :

S1 : analyse de la demande et individualisation du parcours

S2 : épistémologie, déontologie et pratique clinique de l'accompagnement

S3 : historique - cadre et finalité du bilan de compétences

S4 : méthodologie : auto - évaluation et approches pédagogiques en bilan de compétences

S5 : méthodologie : usage de la psychométrie en bilan de compétences

S6 : la problématique de la restitution : écrite versus orale ; nomothétique versus idiosyncrasique

S7 : les effets de l'accompagnement : principales recherches.

Portfolio (20 heures)

Le portfolio est une pratique internationale qui porte en France le nom de portefeuille de compétences. Il s'agit principalement d'une démarche d'auto-évaluation mais aussi d'un travail de communication de ses acquis professionnels et personnels, comme l'a écrit J. Aubret (1991, 2002) : « *Le portefeuille de compétences est une démarche pour se reconnaître et pour se faire reconnaître* ».

Ici, le portfolio sera abordé à la fois sous l'angle pratique et à travers la notion de *portfolio réflexif* (Layec, J, 2006). Car, plus qu'un dossier et au-delà d'une logique de preuves, le portfolio peut servir *d'outil de référence* dans un *travail d'exploration de gestion de soi et de ses parcours d'orientation* (Aubret et Blanchard, 2005).

Après une mise en perspective historique des pratiques de portfolio et d'autres pratiques dérivées de ce concept comme celles relatives au portefeuille de compétences, au portfolio d'apprentissages, au passeport de formation, ou encore, au portefeuille de langues, le e. portfolio, etc., nous présenterons une méthode d'aide à la clarification des représentations de soi (cognitives ou socio - affectives). Ici, le concept de soi est appréhendé comme une auto description plus ou moins stable à travers le temps et face à la diversité des circonstances socioprofessionnelles. Il constitue le fil conducteur dans cette démarche d'accompagnement personnalisé. Des séances de mise en application de cette méthode seront proposées en fonction de la taille du groupe et des conditions matérielles favorables.

Modalités de validation :

Réalisation d'un dossier individuel ou en ou en binôme d'étude de cas.

Références :

Aubret et Blanchard (2005) *Pratiques du bilan personnalisé*. Dunod.

Aubret et Gilbert (2003) *L'évaluation des compétences*. Mardaga

Baudouin (2008) *Le sens de l'orientation*. L'Harmattan

Castro et Bernaud (2004) *Les interventions psychologiques dans les organisations*. Dunod

Guichard et Huteau (2007) *Orientation et Insertion professionnelle, 75 concepts clés*. Dunod

Lemoine (2004) *Se former au bilan de compétences*. Dunod

Bernaud (2012) L'efficacité du bilan de compétences : pistes pour l'évolution des prestations. *Education Permanente*, n° 192 - 2012-3

Garnier (2013) : *Conseil et bilan de compétences : l'accompagnement de la demande*, In *Psychologie du conseil en orientation*, De Boeck.

USOP1X : Spécificité de l'accompagnement en fonction des publics : jeunes adultes, publics en transition agie ou subie, personnes en situation de handicap, migrants **(4 ECTS)**

Responsable : Monique - Geneviève Garnier

Objectifs pédagogiques :

Nous aborderons au sein de cette unité d'enseignement les modalités des spécificités de l'accompagnement en fonction des publics et notamment les publics jeunes adultes, les publics en transition professionnelle, les publics migrants, les publics en situation d'handicap ainsi que les publics incarcérés ou en probation.

1. Définir le cadre général de l'accompagnement en orientation.
2. Comprendre et aborder le modèle des transitions de N. SCHLOSSBERG. Le modèle comprend trois principes essentiels :
Principe 1: Les transitions modifient les rôles, les relations, les habitudes et les façons de penser,
Principe 2: Le processus de transition prend du temps,
Principe 3: Le système des 4 S pour faire face aux transitions.
Cas particulier des transitions « non - évènements ».

Comprendre et aborder les conceptions de la spécificité de l'accompagnement en fonction des publics (Jeunes adultes, publics en transition, migrants, personnes en situation d'handicap, publics incarcérés ou en probation).

Identifier les dimensions de remaniements impliquées dans les transitions professionnelles : identitaires, de compétences et de sens.

Encourager le développement de compétences d'adaptation et de stratégies des multiples transitions de l'âge adulte (Goodman et al.2006).

Capacités et compétences visées :

- Analyser les processus transversaux des transitions et notamment les spécificités qui jalonnent les parcours professionnels : l'enjeu de la première orientation pour les publics jeunes adultes, l'entrée dans le monde du travail, les transitions des publics subies ou agies durant la vie active,
- Identifier le rôle du conseiller d'orientation dans les processus de transitions professionnelles évoquées.
- Acquérir une démarche globale, une méthode et des outils pour appréhender l'accompagnement des publics dits spécifiques,
- Mieux connaître et maîtriser les concepts clés en orientation des publics dits spécifiques.
- Savoir adapter sa méthodologie au public

Contenu de la formation :

La formation comprend trois modules répartis comme suit :

Module 1 : intervenant Nouredine Kheloufi

- La problématique de la spécification de l'accompagnement pour les publics cités nécessite un cadrage théorique, épistémologique et méthodologique. Le contenu comprend ce qui suit :

a) Cadre des enjeux de l'orientation des jeunes : L'orientation des jeunes et la construction de soi. Les pratiques de remédiation cognitive : Outils et dispositifs pour les jeunes publics (Programme d'enrichissement instrumental, Ateliers de raisonnement logique) : Etude de cas : Expérience menée avec des jeunes dans le cadre d'un dispositif de pré-qualification dans le secteur de la vente, Faculté des métiers de l'Essonne

b) *Les dispositifs d'accompagnement et d'orientation des publics migrants* : approche interculturelle. Quelles pratiques ? Quels outils ? Il s'agit d'explorer les relations existantes entre les variables culturelles et les attitudes, comportements dans le cadre d'une démarche d'orientation professionnelle (bilan de compétences).

Il s'agit de découvrir des pistes susceptibles d'éclairer l'intérêt du bilan de compétences dans un cadre interculturel. Et par extension quelles sont les adaptations d'outils possibles dans une démarche d'orientation en direction d'un public migrant.

Concepts abordés : acculturation, enculturation, transitions professionnelles, individualisme, collectivisme. Cadre d'analyse : les bilans de compétences.

c) *Problématiques spécifiques aux différents âges de la vie* : Quels modèles ? Quelles pratiques ? (Modèle de Schlossberg), Se faire soi (Guichard), life designing (Saviskas).

Module 2 : Intervenante : Joëlle Mezza

- Spécificités de l'accompagnement en bilan de compétences des personnes en situation de handicap (5 h)

I. *Généralités sur le handicap*

Définition. Nos représentations du handicap. Origine du mot. Les différents types de handicap.

Spécificité du public handicapé. Quelques repères chiffrés. Les différents types de déficiences. Points communs avec les précaires. Questions de l'image de soi. Parcours personnel et professionnel des personnes en cas de handicap acquis : travail à partir d'une vidéo.

II. *Qu'est-ce que faire un bilan de compétences avec des personnes en situation de handicap?*

Les différents types de projets : maintien dans l'emploi et adaptation de poste/ reconversion professionnelle

Les questions qui s'invitent dans l'accompagnement : acceptation du handicap, rapport au travail, identité...

Place de l'expérience vécue et des stages

Les outils d'intervention.

Etude de cas ou textes.

III. *L'architecture institutionnelle en matière de handicap*

MDPH, CDAPH.

identification des partenaires acteurs de l'insertion : Cap emploi, Sameth, CRP, Agefiph.

Bibliographie

Ciccone, A., Korff-Sausse, S., Missonnier, S., Scelles, R. (2007). *Cliniques du sujet handicapé*. Ramonville Ste-Agne : Erès.

Moyse, M. (1996), De la stigmatisation à la quête du sens : les enjeux de l'orientation des handicapés. *L'orientation professionnelle des adultes. Contributions de la recherche, état des pratiques et étude bibliographique*, Ministère du travail et des affaires sociales, délégation à la formation professionnelle, mai 1996, Afpa, centre Inffo, Cnam.

Pernet, C., Savard, D. (2009). *Travailleurs handicapés en milieu ordinaire. Des outils pour mieux les accompagner*. Toulouse : Erès.

Tap, P. (2000) Identité, Insertion et projet en regard du handicap, le travail aux limites. *Réadaptation n°470* mai 2000, Onisep.

Tisserant, G. (2012). *Le handicap en entreprise : contrainte ou opportunité ? vers un management équitable de la singularité*. Clermont-Ferrand : Pearson.

Module 3 : intervenante Carine Lemarchand

- Le public incarcéré ou en situation de probation
 - Histoire et enjeux du parcours d'exécution de peine, de la réinsertion et de la prévention de la récidive
 - L'organisation de l'Administration Pénitentiaire : l'offre de formation et de travail, les partenariats avec les structures de réinsertion pendant et après l'incarcération.
 - La spécificité des publics et de leur demande
 - La pratique du bilan de compétence avec ce public, le choix des outils, études de cas

- Les personnes en situation de handicap psychique
 - Cadre et enjeux : rappel historique de la conception du handicap psychique et des dispositifs
 - Les spécificités et objectifs de la pratique du bilan de compétences avec ce public, études de cas
 - Méthodologie : usage de la psychométrie en bilan de compétence, choix des outils, évaluation dynamique, développement d'un savoir méta - cognitif.

Modalités de validation :

Réalisation d'un dossier individuel d'étude de cas.

USOP1Y : Méthodologie des principaux modèles d'accompagnement et problématiques de restitution (2 ECTS)

Responsable : N. Guénolé

Objectifs pédagogiques :

1. Faire découvrir les modèles d'accompagnement relatifs au bilan de compétences et au counseling de carrière
2. Construction et maintien de l'alliance de travail : théorie et pratique ; Approches de la posture réflexive
3. Répondre à des problématiques propres aux situations de counseling de carrière telles que :
 - (a) à quel point une personne est-elle prête à faire des choix pertinents en matière de formation ?
 - (b) D'où proviennent les effets observés à l'issue d'un bilan de compétences ?
 - (c) Peut-on mesurer ces effets ?
 - (d) Qu'est-ce qu'un bon choix, une décision efficace, notamment en bilan de compétences ?
4. Appréhender les méthodes et les usages propres aux outils de l'accompagnement : ADVP, psychométrie, histoire de vie, portefeuille de compétences

Capacités et compétences visées :

- Appliquer les modèles théoriques de l'accompagnement
- Savoir construire et maintenir une alliance de travail
- Recueillir et analyser les informations issues de l'histoire et récits de vie
- Restituer les questionnaires

Contenu de la formation :

La formation de 20 heures portera sur les thèmes suivants :

- Les variables « classiques » intervenant dans le processus de décision vocationnelle ; approfondissement des mécanismes de la décision vocationnelle dans des champs descriptifs et normatifs
- Aspects dynamiques de la compétence à s'orienter au travers de trois axes :
 - (1) par rapport à la variabilité de celle-ci et aux effets perçus lors d'une action d'aide à l'orientation,
 - (2) par rapport aux méthodes et outils qui peuvent la faire varier et enfin
 - (3) en étudiant les principaux outils qui permettent de la mesurer
- Démarche descriptive et comparative des modèles existants, tant dans les champs de la psychologie vocationnelle, organisationnelle, que mathématique. Description des principales variables, non exhaustives, qui peuvent influencer (positivement ou négativement) les processus décisionnels vocationnels
- Présentation d'un modèle général de la compétence à s'orienter
- Présentation de modèles théoriques relatifs à l'alliance de travail ; exercices de mise en application pratique
- Méthode de restitution de questionnaires : idiosyncrasique, nomothétique et intégrée

Modalités de validation :

Réalisation d'un dossier individuel

Références :

Bernaudo, J.-L. (2000). Réactions au bilan psychologique : point de vue de l'utilisateur, in D. Castro (Ed.), *Rapports, expertises, bilans : les écrits en psychologie*, Bordeaux, Ed. L'Esprit du Temps, p. 97-117.

Bernaudo, J.-L., Danet, L. & Dinar, M. (2009). Comparaison des effets de trois modes de restitution de questionnaires vocationnels : nomothétique, constructiviste et intégré, *L'orientation scolaire et professionnelle*, 38, 135-160.

Crites, J. O. (1969). *Vocational psychology*. New York: McGraw-Hill.

Forner, Y. (2004). A propos de l'indécision. *Carriérologie*, 213-221.

USOP1Z : Accompagnement à l'ère du numérique (2 ECTS)

Responsable : Nicolas Guénolé

Objectifs pédagogiques

1. Enrichir les connaissances théoriques et conceptuelles relatives à la mobilité professionnelle et personnelle, à la gestion de carrières, nécessaires pour fonder des pratiques nouvelles et adaptées aux exigences du contexte actuel
2. Faire découvrir des ressources numériques récentes pour l'orientation tout au long de la vie
3. Appréhender les méthodes et les usages des NTIC lors d'un accompagnement
4. Présenter des exemples d'expériences réussies en matière d'accompagnement de l'orientation faisant appel au numérique
5. Faire prendre conscience de l'impact des usages du numérique sur les pratiques de conseil et d'accompagnement en orientation
6. Favoriser la réflexion des praticien.e.s sur les postures professionnelles ad hoc qui en découlent

Capacités et compétences visées

- Connaître et appliquer les modèles théoriques relatifs aux usages des NTIC lors de l'accompagnement de l'orientation
- Analyser les problématiques liées à la mobilité professionnelle, au sens du travail
- Connaître et maîtriser les usages d'outils numériques lors d'un accompagnement de l'orientation
- Appréhender le bilan à distance

Contenu de la formation

La formation de 20 heures comprenant les deux thématiques suivantes :

A – Mobilité et orientation à l'ère numérique (2 jours)

- Orientation, mobilité et sens du travail
- Mobilité et adaptabilité de carrière
- Réflexion sur l'accompagnement à l'ère numérique : cadre législatif et dispositifs existants
- Présentation d'outils numériques : le « e-portfolio » et une webographie avec différents services proposés.

B – NTIC et orientation professionnelle (1 jour)

- Présentation d'outils numériques : « serious games » (éducation à l'orientation), nouveau logiciel d'aide à l'orientation
- Le bilan à distance : modèle théorique, application et effet de l'accompagnement

Modalités d'évaluation

Réalisation d'un dossier individuel (partie A) ou en binôme (partie B)

Références

- Ebberwein, C. A., Krieshok, T.S.,(2004) Voices in Transition: Lessons on Career Adaptability. *The Career Development Quarterly*, Vol.52 June 2004
- Bright, J.E. et Pryor, R.G., (2005). The chaos theory of career. A user's guide. *The Career Development Quarterly* 53 (2005), N. 4, 291-305.
- Parkes, C. M. (1967). Psycho-social transitions: A field for study. *Social Sciences and Medicine*, 5, 101-115.
- Schlossberg, N. K. (1984). *Counseling adults in transitions – Linking practice with theory*. New York: Springer
- Schlossberg, N. (1981). A model for analyzing human adaptation to transition. *The Counseling Psychologist*, 9, 2-18.
- Steger, M. F., Dik, B. J., & Duffy, R. D. (2012). Measuring meaningful work: The Work and Meaning Inventory (WAMI). *Journal of Career Assessment*, 20, 322-337.

Planning des enseignements

Attention : certains cours peuvent finir entre 16h et 18h : à vérifier auprès des enseignants.
Les salles de cours seront communiquées à la rentrée.

CS Bilan de Compétences et bilans de carrière	Enseignant responsable national	Nombres d'heures
USOP1W : Cadre des dispositifs français et européen d'accompagnement en orientation de carrière	N. Prudhomme -6 séances	20
PRT222 : Démarches d'orientation et pratiques professionnelles	M. Garnier - 14 séances	40
USOP1 X : Spécificité de l'accompagnement en fonction des publics	M. Garnier – 10 séances	30
USOP 1 Y : Méthodologie des principaux modèles d'accompagnement et problématiques de restitution	N. Guénolé – 6 séances	20
USOP 1 Z : Accompagnement à l'ère du numérique	N. Guénolé – 6 séances	20

Equipe pédagogique – 2018 / 2019 :

Caroline ARNOUX-NICOLAS : *Docteure en psychologie de l'Orientation & Ingénieure d'études CNAM*

Olivier DULU : *Docteur en psychologie, chercheur associé & Conseiller dans un CIBC*

Monique- Geneviève GARNIER : *Professeure des Universités associée, INETOP*

Nicolas GUENOLE : *Maître de Conférences, INETOP*

Noureddine KHELOUFI : *Doctorant en psychologie de l'Orientation & Consultant en Management des Compétences*

Carine LEMARCHAND : *Psychologue de l'Orientation – Psychologue au centre pénitentiaire de Fresnes.*

Thi – Van PATILLON : *Docteure en psychologie & Conseillère d'Orientation Psychologue, INETOP*

Nathalie PRUDHOMME : *Maîtresse de conférences associée, INETOP*

Joëlle MEZZA : *Docteure en Psychologie, Conseillère d'Orientation-Psychologue.*

Planning des cours :

Les cours se tiendront en présentiel : d'octobre 2018 à mars 2019

Rentrée : 4 Octobre 2018 à 9h30

Oct.-18

		9h30-12h30	13h30-16h30
J	4	PRT222 Monique Garnier (1)	
V	5		
S	6		
J	11	PRT222 Van Patillon (2)	
V	12		
S	13		
J	18	PRT222 Monique Garnier (3)	
V	19		
S	20		

Vacances scolaires : 20 octobre – 5 novembre 2018

Nov-18

		9h30-12h30	13h30-16h30
J	8	PRT222 Van Patillon (4)	
V	9		
S	10		
J	15	PRT222 Monique Garnier (5)	
V	16		
S	17		
J	22	USOPIW Nathalie Prudhomme (1)	USOPIW Nathalie Prudhomme (2)
V	23	USOPIW Nathalie Prudhomme (3)	USOPIW Nathalie Prudhomme (4)
S	24	USOPIW Nathalie Prudhomme (5)	USOPIW Nathalie Prudhomme (6)
J	29	PRT222 Van Patillon (6)	

Dec.-18

		9h30-12h30	13h30-16h30
S	1		
D	2		
J	6	PRT222 Monique Garnier (7)	
V	7		
S	8		
L	10	PRT222 Van Patillon (8)	PRT222 Van Patillon (9)
M	11		
M	12		
J	13	PRT222 Monique Garnier (10)	
V	14		
S	15		
J	20	PRT222 Monique Garnier (11)	

Vacances scolaires : 22 décembre 2018 - 7 Janvier 2019

Janv - 19

9h30-12h30

13h30-16h30

J	10	PRT222 Monique Garnier (12)	
V	11		PRT222 Van Patillon (13)
S	12		
L	21		PRT222 Van Patillon (14)
M	22	USOP1X Nouredine Kheloufi (1)	USOP1X Nouredine Kheloufi (2)
M	23	USOP1X Nouredine Kheloufi (3)	USOP1X Nouredine Kheloufi (4)
J	24	USOP1X Nouredine Kheloufi (5)	USOP1X Nouredine Kheloufi (6)
V	25	USOP1X Carine Lemarchand (7)	USOP1X Carine Lemarchand (8)
S	26	USOP1X Joëlle Mezza (9)	USOP1X Joëlle Mezza (10)

Fev- 19

9h30-12h30

13h30-16h30

V	1		
J	28		

Période d'examen : PREMIERE QUINZAINE février

Vacances scolaires : 23 février au 11 mars

Mars - 19

9h30-12h30

13h30-16h30

V	1		
S	2		
J	7		
V	8		
S	9		
J	14		
V	15		
S	16		
J	21	USOP1Y Nicolas Guérolé (1)	USOP1Y Nicolas Guérolé (2)
V	22	USOP1Y Olivier Dulu (3)	USOP1Y Nicolas Guérolé (4)
S	23	USOP1Y Olivier Dulu (5)	USOP1Y Olivier Dulu (6)
M	27	USOP1Z Caroline Arnoux (1)	USOP1Z Caroline Arnoux (2)
J	28	USOP1Z Van Patillon (3)	USOP1Z Van Patillon (4)
V	29	USOP1Z Nicolas Guérolé (5)	USOP1Z Nicolas Guérolé (6)

Pour les USOP1 X – Y – Z : les enseignants peuvent modifier leurs jours d'intervention en fonction du programme pédagogique établi.

Vacances scolaires printemps : 20 avril – 6 mai 2019

Vacances scolaires été : 6 juillet 2019

La validation du Certificat de Spécialisation

La présence aux cours est obligatoire pour pouvoir valider les enseignements. Un contrôle des présences est effectué. Toute absence doit être justifiée par l'étudiant auprès du secrétariat et de l'enseignant responsable du cours. En cas d'absence, justifiée ou non, l'enseignant pourra demander un travail supplémentaire. En règle générale, en cas de présence inférieure à 80% des enseignements d'un module celui-ci ne pourra pas être validé.

L'évaluation est organisée par Unité d'Enseignement. Chaque Responsable d'U.E. fixe ces modalités et les communique lors de la première séance de son cours. Une première validation est prévue à la session 1 de juin et une seconde session d'examen peut avoir lieu – session 2 - en septembre.

La réinscription n'est pas de droit et nécessite l'accord des enseignants du C.S.